

Compte-rendu commission périscolaire du 12 octobre 2015

Présents : Marie-Noëlle MINARD, Marie-Claire PARENT, Agnès BRUNOT, Virginie NEUENSCHWANDER, Orlane RAGOT, Guillaume TIRAN, Stéphane DEVILLE

Excusée Sophie GRANSON

Absent Louis MARIN-LAMELLET

C'est avec plaisir que nous accueillons Mme Ragot et Mr Tiran en tant que représentant des parents d'élèves en remplacement de Mme Odile Da Costa et Mme Alexandra Desbiolles.

Après un peu plus d'un mois de fonctionnement, cette réunion a permis de faire le point sur les services de cantine – garderie et sur l'avancement du Projet Educatif Territorial (PEDT)

1- CANTINE

L'effectif total varie entre 30 et 40 enfants dont une proportion importante de petite et moyenne section (3-4 ans) environ 13 enfants, pour les grandes sections, CP et CE1 environ 11 enfants et seulement 10 enfants de CE2, CM1 et CM2.

Le nombre élevé des petits implique une attention constante de la part des encadrants et nécessairement un temps de repas plus long (1h à 1h10)

Nous avons reconduit l'organisation de l'année dernière pour la pause méridienne, à savoir que les petits vont à la salle des fêtes en sortant de l'école accompagnés de 2 animatrices. Les grands restent dans la cour de l'école jusqu'à midi surveillés par un adulte ou une animatrice et rejoignent la cantine vers midi. Cette année, les petits mangent sur des tables rondes adaptées à leur taille.

Les parents ou grands-parents sont toujours les bienvenus pour aider à la distribution des repas, le repas leur sera offert .

2- GARDERIE

La garderie du matin de 7h30 à 8h20 ne concerne que 4 à 8 enfants maximum.

La plage du périscolaire de 15h45 à 16h30 : environ 22 enfants dont une majorité de 3-4 ans et seulement 2 à 4 grands (CE2-CM1-CM2).

La garderie du soir : environ 18 enfants pour la plage 16h30 -17h00

environ 12 enfants pour la plage 17h00-17h30

entre 6 et 9 enfants pour la plage 17h30-18h00 et seulement 1 à 3 enfants pour la plage 18h00-18h30.

La commission propose aux animatrices de la garderie:

. réaménager l'espace de la salle de la garderie avec des coins spécifiques (devoir-lecture-dinette-jeux société...) mise en place de paravents mobiles par exemple, et mobilier à choisir avec les enfants pour la partie devoir.

. concevoir un tableau de règles de vie avec les enfants – feu vert « ce que je peux faire » et feu rouge « ce que je ne dois pas faire » illustrées par des photos où les enfants seront acteurs.

. prévoir même des sanctions si les enfants ne respectent pas les règles établies : ranger le matériel – rester tant de minutes sans jouer etc.... toujours à définir avec les enfants eux-mêmes.

3- ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Les activités périscolaires sont reconduites pour ce début d'année : bibliothèque avec les personnes de la Fontaine aux livres – loisirs créatifs pour les petits et jeux en anglais pour les grands avec Aline Nevez.

Nous avons d'autres projets en cours comme l'initiation à la langue des signes avec le CADA74, un projet en relation avec l'équipe enseignante sur le développement durable en triant les déchets (école, cantine ..).

Mme RAGOT contacte les parents pour connaître leurs attentes et pour dénicher des nouvelles compétences utilisables dans le cadre des activités périscolaires.

4 – PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Ce projet initié par l'Etat et obligatoire pour obtenir le versement des 50 € par enfant a été présenté début septembre à la DDCS (Direction Départementale de Cohésion Sociale) puis envoyé respectivement au DSDEN (Education Nationale). A ce jour, nous attendons leur avis respectif circonstancié mais nous poursuivons vers la signature d'une convention avant 30 octobre.

Ce projet est un projet sur 3 ans qui a vocation à être ajusté au cours du temps. Son intérêt profond est de travailler en cohérence avec le projet éducatif scolaire, pour les temps libres des TAP.

Mr Tiran se propose de concevoir les grilles d'évaluation des objectifs définis dans le projet.